

Réduction du poids des bouteilles

De la bouteille syndicale à la bouteille propriétaire : Adelphé accélère et finance la réduction du poids des bouteilles dans la filière vins et spiritueux

Dans le secteur des vins et spiritueux, où l'emballage représente entre 30 et 40 % de l'empreinte carbone, l'allègement des bouteilles en verre apparaît comme un levier essentiel pour agir sur la réduction de l'impact environnemental de la filière. Une attente forte également exprimée par les consommateurs : 74 % d'entre eux considèrent que la réduction des emballages est de la responsabilité des entreprises¹. Pour répondre à ces enjeux et accompagner la transition écologique du secteur, Adelphé accélère son accompagnement en soutenant financièrement et techniquement les syndicats et les entreprises dans leurs initiatives visant à alléger le poids de leurs bouteilles.

Adelphé lance un nouvel appel à projets pour la réduction du poids des bouteilles propriétaires en verre

Pour accompagner l'ensemble de la filière dans ses initiatives de réduction, **Adelphé lance un nouvel appel à projets, cette fois-ci dédié aux bouteilles propriétaires en verre**. Ce programme, ouvert jusqu'au **7 juin 2025**, s'adresse aux vigneron.nes souhaitant réduire l'impact environnemental des bouteilles dont ils sont propriétaires et qu'ils commercialisent notamment en France.

Ce nouvel appel à projets s'inscrit dans le cadre des exigences de la loi AGEC, du règlement européen (PPWR) et de la mission d'Adelphé dédiée à la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour les emballages et les papiers, issue du principe « pollueur-payeur ». Cette « REP » oblige les entreprises à prendre en charge la fin de vie de leurs emballages à destination des consommateurs (de leur conception jusqu'à leur recyclage). Un dispositif vertueux qui responsabilise les entreprises sur leur impact en leur fixant des objectifs ambitieux : **-15% d'emballages ménagers à usage unique d'ici 2030 (par rapport à 2010), et -80% des émissions de CO₂ pour le secteur de l'emballage d'ici 2050**.

Pour soutenir les entreprises dans cette dynamique, Adelphé propose régulièrement aux acteurs du secteur viti-vinicole un accompagnement technique et financier : destiné aux bouteilles syndicales il y a quelques mois, cet accompagnement est aujourd'hui proposé directement aux vigneron.nes et peut atteindre jusqu'à **50 000 € HT par projet**.

Il couvre toutes les étapes menant à une réduction effective du poids des bouteilles : études amont (consommateur, benchmark, acceptabilité), conception (travail de la forme, hauteur, piqûre, gravure), développement (essais, plans, maquettes, moules), tests (sur ligne, conditionnement, stockage) et valorisation de la démarche. Cet appel à projets reflète l'ambition d'Adelphé d'accompagner ses entreprises adhérentes au plus près de leurs besoins en vue de réduire toujours plus leur impact sur l'environnement.

¹ "Réduction : comment les consommateurs français la perçoivent-ils ?" (Citeo et Adelphé / Janvier 2025)

Comment candidater ?

Pour être éligibles, les projets devront viser des poids cibles spécifiques selon le type de produit :

- **Vins tranquilles (75cl)** : ≤ 500g
- **Vins effervescents (75cl)** : ≤ 835g
- **Boissons spiritueuses (70cl)** : ≤ 500g
- **Boissons spiritueuses (1L)** : ≤ 600g
- **Vins d'apéritif (75cl)** : ≤ 500g

Les projets devront débuter entre le **1er janvier et le 31 décembre 2025**, et s'achever au plus tard le 31 décembre 2026.

Les entreprises ont jusqu'au **7 juin 2025 à 23h59** pour postuler en remplissant le formulaire de candidature téléchargeable sur le site internet d'Adelphe, accessible via [ce lien](#). La sélection des projets sera annoncée au plus tard le 13 juin 2025.

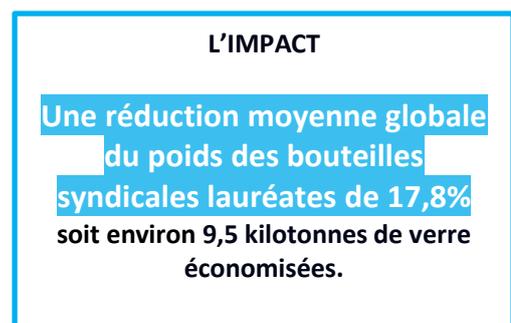
Réduction du poids des bouteilles syndicales en verre : Adelphe dévoile les 5 lauréats aux projets prometteurs

L'éco-organisme Adelphe dévoile aujourd'hui **le nom des 5 lauréats de son appel à projets dédié à la réduction du poids des bouteilles syndicales**. Ces dernières représentent les bouteilles signatures des appellations vinicoles françaises. L'allègement des bouteilles syndicales constitue ainsi un levier clé pour réduire leur empreinte carbone en région, répondre aux attentes des consommateurs et atteindre les objectifs fixés par l'Etat.

5 acteurs de la filière viticole ont été sélectionnés pour leurs projets de réduction : l'interprofession du **Comité Champagne**, et quatre syndicats d'appellation : **Côtes de Provence, Grès de Montpellier, Picpoul de Pinet et Tavel**². Au total, ces initiatives concernent près de **250 millions de bouteilles**. À la clé, un accompagnement sur mesure des lauréats par les équipes d'Adelphe à chaque étape des projets sélectionnés (étude, conception, test, développement) et un soutien financier pouvant atteindre 50 000 € HT.

Des objectifs de réduction significatifs pour la filière viticole

Les premiers résultats sont significatifs,
avec une réduction moyenne de :



² Retrouvez leurs témoignages en dernière partie : "Les syndicats participants du premier appel à projets témoignent !"

Détail des objectifs de réduction visés par appellation :

 Tavel <i>Le Cru inclassable</i>	 CÔTES DE PROVENCE <small>SYNDICAT DES VINS</small>	 PICPOUL DE PINET <small>APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE</small> <small>Son terroir c'est la mer</small>	 GRÈS DE MONTPELLIER <small>AOC LANGUEDOC</small>	 COMITÉ CHAMPAGNE
-24% <small>(de 550g à 420g)</small>	-24% <small>(de 550g à 420g)</small>	-22% <small>(de 540g à 420g)</small>	-15% <small>(de 600g à 510g)</small>	-4,2% <small>(de 835g à 800g)</small>

→ [Les syndicats lauréats témoignent !](#)

Stéphanie Moucadel, Responsable projet qualité des fournitures d'embouteillage - Comité Champagne



« La Champagne s'engage activement dans la réduction de son empreinte carbone, avec un objectif ambitieux de parvenir au net zéro carbone d'ici 2050. Cet engagement passe par des actions concrètes, notamment l'allègement de ses flacons via un vaste programme R&D qui interroge le flaconnage du futur. Le projet en cours vise à évaluer, de manière collective, un nouveau type de flaconnage allégé chez les producteurs et de qualifier son aptitude à devenir un futur standard. Ce partenariat avec Adelphe permet d'accélérer la démarche et de soutenir un plus grand nombre de producteurs pour inscrire la Champagne dans un itinéraire d'allègement durable. »

Caroline Demey, Directrice générale de la Maison Famille Fabre - Syndicat des Vins des Côtes de Provence

CÔTES DE PROVENCE
SYNDICAT DES VINS

“Notre bouteille syndicale, la flûte à corset, est depuis plus de 50 ans un atout commercial indéniable pour nos vins Côtes de Provence. Sa forme distinctive, l'identité qu'elle véhicule est un gage de reconnaissance pour les consommateurs, fidèles à la typicité de nos vins. Les marchés à l'export en sont particulièrement friands. Les défis environnementaux et économiques s'imposant à l'ensemble de la filiale, je participe avec mes confrères de l'appellation à une réflexion pour faire évoluer la bouteille flûte à corset. Nous y sommes tous attachés et souhaitons l'adapter aux enjeux du futur : l'alléger tout en conservant son ADN. Partenaire de la filière de longue date, Adelphe nous accompagne dans cette démarche.

Olivier Durand, Président du Syndicat Viticole de l'Appellation Grès de Montpellier



"L'appellation Grès de Montpellier s'engage pour une bouteille "ambassadrice" à plus faible impact, plus légère et plus durable. En faisant ce choix, le Syndicat Grès de Montpellier affirme son engagement en faveur d'un avenir plus durable, conciliant excellence viticole et respect de l'environnement. L'adoption d'une bouteille plus allégée vise également à déconstruire l'idée selon laquelle une bouteille lourde est synonyme de vin haut de gamme. Un changement de mentalité essentiel dans un contexte où l'emballage représente entre 30 et 40 % de l'empreinte carbone d'une bouteille pleine."

Céleste Renault, Directrice du Syndicat Viticole de l'Appellation Picpoul de Pinet



"L'amincissement de la bouteille emblématique du Picpoul de Pinet est un véritable défi d'ingénierie verrière. Passer de 540 à 420 grammes signifie retirer près d'un quart de la matière tout en préservant l'âme visuelle de ce flacon devenu signature de l'appellation. L'accompagnement d'Adelphé va nous permettre d'atteindre cet objectif ambitieux qui nécessite un développement technique articulé autour de plusieurs phases : études préliminaires approfondies, conception d'un nouveau moule spécifique, adaptation des techniques de gravure traditionnelles et des tests sur les lignes d'embouteillage. Chaque étape doit permettre d'affiner progressivement le prototype jusqu'à l'obtention d'un modèle final."

Julien Courdesse et Sébastien Jouffret, Co-présidents du Syndicat Viticole de l'Appellation Tavel



"Animée par l'engagement de ses vignerons, la commission bouteille de l'ODG Tavel a conçu, pour l'appellation, une bouteille avec un impact environnemental réduit. Grâce à l'accompagnement de l'éco-organisme Adelphé, de Verallia et de CAP 10, son poids sera diminué de 24%, entraînant une économie des ressources et une diminution des émissions de CO2. Ce poids allégé, nécessitant moins de matières premières et d'énergie, aura un impact environnemental réduit, tout en optimisant les coûts de production et de transport."

À propos d'Adelphé

Société de services agréée par l'État, filiale de Citeo, Adelphé est un éco-organisme dont la mission est de réduire l'impact environnemental des emballages ; il est particulièrement actif sur les filières des vins et spiritueux, des métiers de bouche et de la santé. Grâce à l'éco-contribution versée par les acteurs économiques de ces secteurs, Adelphé conseille les entreprises pour que leurs emballages soient davantage réduits-réemployés-recyclés, finance les collectivités locales pour mieux les collecter et les trier, et sensibilise ses publics sur les bonnes pratiques et les bons gestes à adopter. En 2024, plus de 16 000 entreprises adhèrent à Adelphé et mobilisent environ 90 millions d'euros pour développer ce modèle circulaire, contribuer à la décarbonation de l'économie et ainsi préserver l'environnement et la biodiversité.

Site internet : www.adelphé.fr





Communiqué de presse

6 mai 2025



Contacts presse

Adelphe : Louise Aelbrecht / Coline Hondermarck
adelphe@monet-rp.com – 05 56 20 66 77